

Compte-rendu financier de l'exercice 2011

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 juin 2012

Le bilan que nous vous présentons concerne bien évidemment à la fois la section nationale de l'AFLAR et les sections régionales de l'association.

Le total du bilan de l'AFLAR s'établit à la hauteur de 475 048 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Cet exercice dégage une insuffisance de 35 335 €uros.

COMPTE DE RESULTAT

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 163 824 € contre 167 175 € en 2010.

Ce chiffre traduit une légère baisse des produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent.

On peut constater les variations suivantes :

1. Augmentation des legs au cours de l'année 2011(37 075 €).
2. Augmentation des contrats de partenariat avec les laboratoires (78 730 €) contre 50 000 € en 2010.

Il est important de faire les constats suivants :

1. Les cotisations des adhérents ont baissé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011. Elles passent de 10 171 € en 2010 à 7 702 € cette année.

2. Les subventions des laboratoires sont passées de 5 500 € en 2010 à 0 € en 2011.
3. Les dons sont en augmentation. Ils s'élèvent à 17 956 € contre 3 801 € en 2010.
4. Les inscriptions au congrès Francophone sont passées de 7 220 € en 2010 à 351 € en 2011 (solde de 2010).

Les **charges d'exploitation** atteignent 201 515 € et sont en augmentation par rapport à 2010 : 166 347 €.

On peut mettre en évidence les variations suivantes :

1. Les achats d'études et de prestations sont de 50 403 € en 2011 contre 0 en 2010.
2. Les honoraires s'élèvent à 34 182 € (dont 2 832 € pour les sections régionales) contre 26 945 € en 2010. Les honoraires liés au partenariat avec les laboratoires sont de 15 428 €.
3. Les frais postaux sont passés de 3 389 € à 5 842 € en 2011.
4. Les salaires bruts sont en diminution : 33 263 € contre 35 725 € en 2010.
5. Les charges sociales ont légèrement diminuées : 14 144 € au lieu de 18 813 €.
6. Les frais de catalogues et imprimés s'élèvent à 12 331 € contre 6 947 € en 2010. Les charges pour fournitures de bureau, les frais d'entretien sont maîtrisées.
7. Les dotations aux amortissements sur les immobilisations sont en légère hausse 13 295 € contre 12 485 € en 2010.

Le résultat d'exploitation (produits moins charges) révèle une insuffisance de 37 773 € contre un excédent de 828 € en 2010.

Le résultat financier dégage un excédent de 1 455 € représentant des plus values de cession de SICAV pour 85 € et des produits de placement pour 1 370 €. Il était de 4 428 € en 2010.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 983 € contre un déficit de 1 987 € en 2010.

Le résultat global dégage une insuffisance de 35 335 € contre un excédent de 3 269 € en 2010.

BILAN DE L'EXERCICE 2011

Il s'établit à un total de 475 048 € contre 285 576 € en 2010.

A l'actif :

Les immobilisations brutes s'élèvent à 215 686 € contre 207 466 € en 2010.
Soit un investissement de 8 220 € en 2011.

Le montant de nos valeurs de placement comptabilisées au cours d'achat et affectées à la dotation globale s'élève à 10 703 € contre 82 947 € en 2010.

Les disponibilités sont de 379 508 € contre 114 669 € au 31 décembre 2010.

Au passif :

Les fonds statutaires s'élèvent à 197 148 €, sans changement.

Les réserves pour prix, bourses, subventions et aide à la recherche sont au niveau de 60 434 € et un compte « Autres Réserves » a été doté pour 13 625 € après incorporation du résultat excédentaire de 2010 pour 3 269 €.

Un fonds dédié de 148 302 € a été enregistré au bilan arrêté au 31 décembre 2011. Il s'agit de 80 % du legs Picard destiné au prix de recherche de l'arthrose. Ces fonds serviront de prix à un appel à projet dont le résultat sera décidé lors du congrès de la SFR en décembre 2012.

Nos dettes s'élèvent à 90 874 € (dont 54 170 € sont représentées par des produits constatés d'avance liés aux contrats de partenariat) contre 14 368 € l'année précédente.

CONCLUSIONS

Le bilan financier de l'exercice 2011 se traduit par un solde négatif de 35 335 €.

Nos placements sont en forte diminution.

Un effort particulier doit porter dans les années qui viennent sur les ressources de notre association qui sont à développer et à pérenniser.

Nous demandons à l'Assemblée Générale, après accord du Conseil d'Administration, d'affecter le déficit du présent exercice 2011, à savoir 35 335 € en moins du poste « autres réserves » pour 13 625 € et le solde soit 21 710 € sur le poste "fonds dotation dons et legs".

Nous estimons que la cotisation statutaire annuelle pour 2012 sera d'un montant de 38 €.

Nous remercions à l'avance l'Assemblée Générale de bien vouloir nous donner quitus pour la gestion de l'exercice 2011.

La Trésorière
Claire Cardon